



Pessac, le 18 décembre 2014

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS  
DES QUARTIERS ET COMITÉS DE  
BIENFAISANCE ET FÊTES  
Siège social : Moulin de Noès  
46, rue Albert Laurensen  
33600 PESSAC  
✉ 17, avenue André Danglade  
☎ 05 56 45 55 51  
[www.federation-quartiers-pessac.com](http://www.federation-quartiers-pessac.com)  
Courriel : [federation@federation-quartiers-pessac.com](mailto:federation@federation-quartiers-pessac.com)

**Monsieur le Maire de Pessac**  
Mairie de Pessac  
Place de la V<sup>e</sup> République  
**33604 PESSAC CEDEX**

~~~~~  
**Objet :** Conseils de secteurs  
**N/Réf. :** FscqP-2014-28  
~~~~~

Monsieur le Maire,

Lors de sa réunion du 15 octobre 2014, le Conseil d'Administration de la Fédération des Syndicats et Comités de Quartiers de Pessac a étudié avec la plus grande attention la décision de mise en place de secteurs sur notre ville, avec les adjoints qui y sont attachés. Un questionnaire avait été remis aux 17 syndicats et comités pour exprimer les points, positifs ou non, que cette mesure pouvait comporter.

Une large majorité a pris acte de la mise en place des adjoints de secteurs, dans le but de rapprocher les adjoints thématiques et les services municipaux des Pessacais, en lien étroit avec les syndicats et comités de quartiers de notre commune. La proximité est pour nous, par construction, une pratique courante et constitue donc un objectif partagé avec vous.

En revanche la mise en œuvre de conseils de secteurs n'a pas rencontré la même adhésion. En effet les craintes exprimées portent sur le fait que cette structure supplémentaire soit chronophage pour les bénévoles, et fasse écran, doublon et complexité contraire finalement au principe de proximité recherché. Leur « valeur ajoutée » par rapport au "système" original pessacais, de syndicats ou comités de quartiers indépendants, réunis dans une fédération depuis 1936, serait alors relativement limitée.

La presse s'est faite l'écho de la mise en place de conseils de quartier dans des communes voisines qui ne connaissaient pas ce type de lieu de proposition et de concertation. Pour ces communes c'est un progrès. Pour Pessac, dans cette hypothèse, il se serait agi d'une régression de la démocratie participative existante depuis près de 80 ans.

Aussi, la Fédération des Syndicats et Comités de Quartiers de Pessac, ainsi que les Syndicats et Comités de Quartiers, riches d'une longue expérience, riches d'une connaissance fine du territoire pessacais, riches de compétences multiples, au service de l'intérêt général et du vivre ensemble, proposent de réunir une conférence annuelle, par secteur, avec les syndicats et comités de quartier, qui permettrait de faire ensemble le bilan des actions menées dans ce nouveau cadre.

Cette formule mieux adaptée au contexte local, plus souple et à large temporalité, paraît de nature à répondre aux objectifs de chacun.

Soyez assurés de notre engagement plein et entier à continuer à œuvrer aux côtés de la ville pour le bien-être des habitants de nos quartiers et la qualité de vie à Pessac.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président

Dominique Lestynek